



## Sommaire des questions – Projet de terminal portuaire Sorel-Tracy

Le présent document fournit un sommaire global des questions soulevées par le public, les autorités fédérales et les peuples autochtones durant la période de consultation publique du 26 septembre 2022 au 17 octobre 2022 sur le projet de terminal portuaire Sorel-Tracy (le projet) pendant la période de consultation publique portant sur la Description initiale du projet, soumise par QSL International Ltée (le promoteur). Les questions soulevées mettent en évidence les besoins en matière d'information pour appuyer la décision de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) à savoir si une évaluation d'impact est requise en vertu de l'article 16 de la *Loi sur l'évaluation d'impact*. Si une évaluation est jugée nécessaire, les présentes questions visent également à orienter l'élaboration des documents de l'étape préparatoire et à approfondir l'évaluation. Les détails concernant les questions soulevées ci-dessous sont disponibles dans les commentaires originaux affichés sur le Registre canadien d'évaluation d'impact (numéro de référence 83969). Les catégories des questions sont présentées en ordre alphabétique.

<b>Accidents et défauts de fonctionnement</b>
Besoin d'informations sur les scénarios d'accidents et défaillances potentiels qui pourraient entraîner le rejet de contaminants dans le milieu environnant et causer une dégradation de l'environnement.
Besoin de précisions sur l'évaluation du risque et la description des effets potentiels sur l'environnement et la santé humaine pour chaque risque d'accident et défaillance potentiel (entreposage du nitrate d'ammonium, collision entre deux navires, déversement d'hydrocarbure, etc.).
Besoin de précisions sur les mesures d'atténuation et de prévention, ainsi que sur le plan de mesures d'urgence pour minimiser les risques et les impacts d'accidents et de défaillances.
Préoccupations par rapport à la capacité d'un quai flottant à résister à l'impact de l'accostage de navires à forte capacité de chargement, au mouvement des glaces et aux variations annuelles du niveau des eaux.
<b>Analyse comparative entre les sexes plus</b>
Besoin d'informations désagrégées <sup>1</sup> pour comprendre comment le projet affecte différemment la santé des femmes, des enfants et d'autres groupes historiquement exclus des évaluations d'impact ou les groupes vulnérables aux effets négatifs d'un projet de terminal portuaire comme les populations

<sup>1</sup> « L'importance des données désagrégées » : [www.ccnsa-nccah.ca/docs/context/FS-ImportanceDisaggregatedData-FR.pdf](http://www.ccnsa-nccah.ca/docs/context/FS-ImportanceDisaggregatedData-FR.pdf)

<p>proches du projet, les populations jeunes ou âgées ou les employés du projet, y compris du point de vue des effets cumulatifs. Besoin d'informations sur les mesures d'atténuation pour ces effets.</p>
<p>Besoin d'une analyse comparative entre les sexes plus dans le but de comprendre comment le projet pourrait générer des impacts différents sur la santé de divers groupes de personnes et mieux cibler les mesures d'atténuation.</p>
<p>Importance de fournir, lorsque disponibles, les statistiques sur le nombre et le taux d'emplois, le taux d'activité et le taux de chômage concernant les membres de groupes sous-représentés dans le marché du travail local tels que les femmes, les autochtones, les jeunes, les membres de minorités visibles, les immigrants et les personnes handicapées.</p>
<p>Besoin d'informations sur les initiatives particulières pour l'embauche, le recrutement et la rétention d'une main-d'œuvre diversifiée et régionale qui comprend des membres de groupes sous-représentés dans le marché du travail.</p>
<p><b>Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre</b></p>
<p>Besoin d'obtenir les informations demandées dans le guide <a href="#">Évaluation stratégique des changements climatiques</a> en respectant la portée du projet déterminée par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada.</p>
<p>Besoin de clarifications sur le calcul qui a permis au promoteur de conclure que les émissions nettes de GES en phase d'exploitation seraient réduites par rapport à la situation actuelle, principalement en raison de la réduction du temps d'attente des navires au large.</p>
<p>Besoin d'informations sur les options, autres que la construction du terminal portuaire projeté, explorées par le promoteur pour réduire les GES émis par les navires en attente.</p>
<p>Préoccupations par rapport au bien fondé du projet dans le contexte de la lutte aux changements climatiques.</p>
<p><b>Conditions sanitaires, santé humaine et bien-être</b></p>
<p>Préoccupations liées aux impacts du projet sur les récepteurs sensibles situés à proximité (résidences pour personnes âgées, habitations, etc.).</p>
<p>Besoin d'informations sur les substances potentiellement impliquées en cas d'accidents et défaillances (par exemple, déversements accidentels) ou de remise en suspension de sédiments contaminés, leur devenir dans l'environnement (incluant le potentiel de bioaccumulation) et les conséquences sur la santé.</p>
<p>Besoin d'information sur les impacts sonores du projet (construction et exploitation) sur la santé humaine.</p>

Besoin d'informations sur les effets cumulatifs potentiels sur l'environnement sonore et les impacts subséquents sur la santé humaine provenant du projet, des installations à proximité et d'autres projets prévisibles dans la région.
Besoin d'informations sur les mesures d'atténuation qui seront prises pour minimiser l'impact sur l'environnement sonore durant toutes les étapes du projet.
Besoin d'informations par rapport à la possible accumulation de contaminants émis par le projet dans des aliments traditionnels <sup>2</sup> consommés par les autochtones ou non autochtones, ainsi que leurs effets potentiels sur la santé.
Importance de considérer dans l'évaluation des impacts sur la santé que les changements potentiels aux conditions sanitaires, sociales ou économiques pourraient être répartis différemment entre divers groupes de personnes (p. ex. hommes vs femmes, autochtones vs non autochtones, emplois qualifiés vs non qualifiés, jeunes vs aînés).
Besoin d'informations sur l'emplacement des récepteurs humains sensibles permanents, temporaires et saisonniers potentiels et leur distance avec les éléments du projet qui pourraient les affecter.
Besoin d'informations sur l'état de référence pour la qualité de l'air ambiant. Besoin d'identifier et de quantifier les sources d'émission pour les contaminants suivants : le dioxyde d'azote; le dioxyde de soufre, la poussière (total des particules en suspension), les PM <sup>10</sup> , les PM <sup>2,5</sup> , le monoxyde de carbone, l'ozone, les composés organiques volatils (COV), les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et toute autre substance susceptible d'être émise.
Besoin d'une comparaison entre l'état de référence pour la qualité de l'air et les normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NCQAA).
Besoin d'informations sur l'évaluation de la qualité de l'air pour les phases de construction et d'exploitation du projet, les résultats d'une modélisation de la dispersion des contaminants atmosphériques, l'inventaire de tous les équipements et la liste complète des substances et polluants atmosphériques qui seront générés par le projet, ainsi que sur les meilleures pratiques de gestion des contaminants et les mesures d'atténuation.
Besoin d'informations sur l'évaluation des impacts à la santé découlant des émissions atmosphériques du projet.

---

<sup>2</sup> Aliments piégés, pêchés, chassés, récoltés ou cultivés à des fins de subsistance ou à des fins médicinales.

Besoin d'informations sur les effets cumulatifs potentiels sur la qualité de l'air et les impacts subséquents sur la santé humaine provenant du projet, des installations à proximité et d'autres projets prévisibles dans la région.
Besoin d'informations sur la façon dont seront pris en compte les effets sur la santé et le bien-être des peuples autochtones et non autochtones, ainsi que les moyens qui pourraient être pris pour minimiser ces effets.
Besoin d'informations sur les mesures de sécurité prévues concernant le bien-être de la population, notamment les usagers du réseau cyclable.
Préoccupations sur les nuisances (bruit, émissions de contaminants, lumière, etc.) engendrées par les navires en attente dans les zones de mouillage localisées à proximité des milieux résidentiels.
Préoccupations sur les nuisances (bruit, émissions de contaminants, risques d'accidents, dégradation de l'état de la chaussée, conflits entre les usagers de la route, etc.) engendrées par le transport routier associé au projet sur les milieux résidentiels et récréatifs localisés à proximité du projet.
Besoin d'informations sur les analyses ou études qui ont été ou seront réalisées pour évaluer l'impact du projet sur le trafic routier (trajets des camions, impacts sur les infrastructures routières, etc.).
Besoin d'informations sur les heures d'opération du terminal projeté.
<b>Conditions socio-économiques</b>
Importance de consulter un éventail représentatif et diversifié de sous-groupes (ou organismes les représentants) de la population, afin de s'assurer que tous les enjeux importants ont été identifiés, et de tenir compte des préoccupations de la communauté en matière d'impact environnemental, socioéconomique et social (p. ex. besoin en logements, impacts sur les activités touristiques, distribution des retombées économiques, cohésion sociale, racisme, etc.).
Besoin d'information sur les effets potentiels du projet sur les activités récréotouristiques.
Besoin d'informations sur le nombre d'emplois qui seraient créés à temps plein, à temps partiel, permanents, temporaires et contractuels, ainsi que le nombre d'emplois indirects qui seraient créés.
<b>Conflits d'usage et enjeux de sécurité opérationnelle</b>
Préoccupations à l'effet que le quai projeté pourrait entraver la capacité de Kildair Service ULC à assurer la sécurité de l'exploitation de son terminal pétrolier et la sécurité de la navigation des navires qui accostent à son quai ou qui en sortent (augmentation du trafic maritime, y compris l'accostage, la navigation et l'ancrage dans la zone immédiate du quai existant de Kildair Service ULC; impacts liés au fait que le quai projeté serait plus long que le quai existant de Kildair Service ULC; suffisance de l'espace pour accueillir et

<p>manœuvrer des navires de taille importante simultanément au quai projeté et au quai existant de Kildair Service ULC).</p>
<p>Besoin de précisions sur l'impact du déplacement ou du rallongement du quai projeté sur la validité des recommandations des pilotes contenues dans le rapport de simulation du Centre de simulation et d'expertise maritime. Questionnement sur la nécessité de faire une nouvelle simulation.</p>
<p>Besoin de précisions sur la manière dont un navire accosté au quai projeté positionnerait ses amarres afin d'éviter un empiètement éventuel sur les terrains de Kildair Service ULC et des enchevêtrements avec les amarres des navires accostant au quai de Kildair Service ULC.</p>
<p>Préoccupations par rapport au fait que la construction d'un quai s'étendant plus loin dans le fleuve Saint-Laurent que le quai existant de Kildair Service ULC pourrait entraîner une accumulation de glace entre le quai existant de Kildair Service ULC et le quai projeté, entravant ainsi la capacité des navires à manœuvrer, et notamment à accoster et à débarquer du quai existant de Kildair Service ULC.</p>
<p>Besoin de précisions sur le schéma de la ligne d'amarrage du quai projeté et le processus par lequel les amarres seront amenées aux bittes d'amarrage.</p>
<p>Besoin de précisions sur la gestion des quais flottant au cours de la période de 3 mois par an durant laquelle ces quais ne seraient pas en opération (barges laissées sur place ou déplacés), ainsi que l'impact de l'accumulation et du mouvement de la glace sur le quai existant de Kildair Service ULC durant cette période.</p>
<p>Besoin de précisions sur le temps et l'infrastructure nécessaires pour mettre le quai projeté en service chaque printemps et le fermer à la fin de chaque année, ainsi que l'impact de ces opérations sur les opérations prenant place au quai existant de Kildair Service ULC.</p>
<p>Besoin de précisions sur l'ordre de priorité des mouvements de navires dans une situation où deux mouvements sont prévus en même temps au quai existant de Kildair Service ULC et au quai projeté.</p>
<p>Préoccupations par rapport à la capacité des infrastructures de la ville de Sorel-Tracy à accueillir le volume de camions lourd que générerait le projet.</p>
<p>Préoccupations liées au fait qu'actuellement certains camions ne respectent pas l'itinéraire prescrit par la réglementation.</p>
<p>Préoccupations par rapport à l'augmentation de la circulation engendrée par le projet sur la rue Industrielle, la rue Joseph Simard et la route 132 et la capacité de ces dernières à accueillir cette augmentation.</p>
<p>Questionnement sur la possibilité de construire une rue reliant directement la rue Industrielle ou l'autoroute 30 au site du terminal portuaire projeté.</p>

Besoin d'informations sur la possibilité d'améliorer la signalisation routière pour minimiser les impacts du transport routier lié au projet et assurer la sécurité des piétons, des cyclistes et des autres usagers de la route.
Besoin d'informations sur la possibilité de consulter les citoyens sur un plan du trajet qui serait emprunté par les camions avant la réalisation du projet.
Besoin d'informations sur la possibilité de construire une aire d'attente pour les camions qui attendent pour accéder au site du projet afin d'éviter que les camions se stationnent sur l'accotement de la route 132.
Besoin d'informations sur la possibilité de mesurer l'impact de l'augmentation du transport routier lié au projet sur la qualité de vie des citoyens et sur la valeur marchande de leur propriété.
Besoin d'informations sur la possibilité de mesurer l'impact de l'augmentation de la circulation lourde liée au projet sur la circulation locale (autobus scolaires, transport en commun, etc.).
Besoin d'informations (idéalement sous forme de carte) sur le ou les trajets qui seraient empruntés par les camions voyageant entre l'autoroute 30 ou le terminal portuaire existant de Saint-Joseph-de-Sorel et le site du terminal portuaire projeté.
Besoin d'informations sur la possibilité de mesurer les impacts du projet sur la sécurité des usagers du réseau cyclable en zone industrielle et sur la possibilité de présenter un plan d'atténuation en collaboration avec les instances de transport publiques.
Besoin d'informations sur la possibilité de déplacer les zones de mouillage des navires dans un secteur où le fleuve est plus large.
Besoin d'informations sur la possibilité d'améliorer la planification liée au déchargement des navires (temps d'attente des navires sur le fleuve dans le secteur de Sorel-Tracy) et d'assurer une meilleure coordination entre le Port de Montréal et les différents opérateurs de terminaux privés du secteur de Sorel-Tracy en ce qui a trait à l'amarrage des navires (respect de la réglementation et limitation des nuisances lorsqu'ils sont amarrés). Besoin d'information sur la possibilité d'identifier un point de contact central avec lequel les citoyens pourront communiquer pour le traitement de leurs plaintes.
Besoin d'informations sur l'impact du projet sur le trafic maritime (nombre de passages de navires supplémentaires), respectivement, entre le terminal projeté et Montréal, ainsi qu'en amont de Montréal.
Besoin d'informations sur le nombre d'années (suite à la phase de construction) et les conditions nécessaires pour que le terminal projeté accueille 35 navires par année et entraîne une augmentation d'environ 14 600 trajets supplémentaires de camions par année.

<p>Besoin d'informations sur la possibilité d'améliorer le terminal portuaire de Saint-Joseph-de-Sorel (appartenant à QSL International Ltée) plutôt que d'en développer un nouveau.</p>
<p><b>Effets cumulatifs</b></p>
<p>Importance d'attendre les conclusions de l'<a href="#">Évaluation régionale de la région du fleuve Saint-Laurent</a> avant d'entamer de nouveaux projets de développement, afin de mieux considérer les effets cumulatifs des projets passés, présents et futurs et de contextualiser la place et les impacts du terminal portuaire projeté.</p>
<p>Préoccupations par rapport aux effets cumulatifs liés au projet compte tenu de son emplacement dans un secteur qui accueille déjà plusieurs terminaux portuaires, y compris, sans toutefois s'y limiter, les effets cumulatifs sur la qualité de l'eau, la qualité de l'air, l'environnement sonore et l'état des infrastructures routières.</p>
<p>Préoccupations par rapport aux effets cumulatifs du transport maritime (érosion des berges, rejets de contaminants, collisions avec des mammifères marins, etc.).</p>
<p>Importance de considérer le projet dans un contexte cumulatif des impacts des autres projets portuaires d'envergures dans le fleuve Saint-Laurent et de baser cette analyse sur des méthodologies reconnues et des données scientifiques récentes, telles que celles découlant du Programme de protection des océans (PPO), qui désigne notamment le lac Saint-Pierre et la zone concernée par ce projet comme étant des secteurs sensibles où se trouve déjà une concentration d'effets cumulatifs causés par les activités maritimes.</p>
<p>Importance que l'évaluation des effets cumulatifs fasse appel à des seuils et que les limites spatiales de l'analyse des effets cumulatifs soient définies par rapport à l'écosystème, et non pas en fonction des limites du projet ou d'une unité administrative arbitraire.</p>
<p>Importance que le cadre temporel utilisé pour l'évaluation des effets cumulatifs s'étende jusqu'à un moment où la diversité et l'abondance dans les écosystèmes soutenaient encore l'exercice des droits des Kanien'kehá:ka.</p>
<p>Importance d'appliquer le principe de précaution dans l'analyse des effets cumulatifs du projet et dans la détermination des mesures d'adaptation nécessaires pour faire face aux effets cumulatifs sur les droits des Premières Nations, en attendant l'achèvement de l'<a href="#">Évaluation régionale de la région du fleuve Saint-Laurent</a> et en cas d'incertitude quant à savoir si nous approchons ou avons dépassé divers seuils de déclin.</p>

<p>Importance que la collaboration du promoteur aux études fédérales sur les effets cumulatifs, menées par Transports Canada et l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, ne se substitue pas à une analyse adéquate des effets cumulatifs propre au projet.</p>
<p>Importance que l'évaluation des effets cumulatifs soit effectuée par le promoteur du projet en collaboration avec les communautés autochtones et l'Agence d'évaluation d'impact du Canada.</p>
<p>Importance de considérer que l'<a href="#">évaluation des effets cumulatifs des activités maritimes sur le Saint-Laurent</a> menée par Transports Canada, dans le cadre de son plan de protection des océans, indique que Sorel-Tracy est particulièrement vulnérable aux stressseurs et est l'endroit dans le fleuve où l'exposition cumulée aux diverses sources d'impacts est la plus concentrée.</p>
<p><b>Exercice des droits ancestraux ou issus de traités des peuples autochtones</b></p>
<p>Importance que le promoteur délimite correctement les différentes limites territoriales ancestrales des Premières Nations, en concertation avec les Premières Nations concernées.</p>
<p>Importance que le promoteur utilise le vocabulaire approprié à chaque Première Nation, notamment les noms des Nations et des lieux importants. Pour ce faire, il est important que le promoteur communique avec les Premières Nations concernées.</p>
<p>Importance de réaliser une évaluation d'impact fédérale afin d'analyser adéquatement les effets du projet, incluant les effets cumulatifs, sur les droits de chacune des Premières Nations concernées et de mettre en place des mesures d'évitement, d'atténuation et de compensation appropriées.</p>
<p>Importance de consulter et de mobiliser les communautés autochtones afin de s'assurer que tous les enjeux importants ont été identifiés, d'obtenir de l'information sur l'utilisation traditionnelle du territoire (par. ex. : pêche, chasse, cueillette, site traditionnel, etc.) et de s'assurer que leurs traditions, leurs valeurs et leurs préoccupations sont respectées.</p>
<p>Importance de considérer les changements potentiels de la qualité des sols, de l'air, des eaux et de l'habitat des poissons, ainsi que l'accès potentiellement réduit aux aliments traditionnels, qui pourraient avoir un effet sur l'exercice des droits ancestraux et issus de traités des peuples autochtones ainsi que sur leur alimentation traditionnelle.</p>
<p>Importance d'élaborer et de mettre en œuvre, en collaboration avec les Premières Nations concernées, un programme de suivi des impacts sur les droits.</p>

Importance d'impliquer les peuples autochtones concernés dans les activités associées à l'archéologie, de réaliser une étude du potentiel archéologique et de mettre en œuvre les recommandations qui en découleront avant la phase de construction du projet.
Importance de considérer les impacts potentiels du projet sur une longue période de temps (80-100 ans), y compris, mais sans s'y limiter, en accordant une attention particulière aux effets anticipés des changements climatiques sur la sécurité alimentaire et sur les activités traditionnelles des peuples autochtones potentiellement affectés par le projet.
Besoin d'informations sur la façon dont seront pris en compte les effets cumulatifs sur les peuples autochtones, notamment les effets cumulatifs des impacts sur leurs droits.
Importance d'évaluer, d'atténuer et de compenser les impacts du projet sur les espèces culturellement importantes et sensibles pour les Premières Nations, notamment les esturgeons jaune et noir, la perchaude et les oiseaux migrateurs.
Importance de prendre en compte les impacts socioéconomiques du projet en collaboration avec chacune des Premières Nations.
Importance d'évaluer les impacts des opérations du terminal maritime projeté et du trafic maritime associé sur le patrimoine naturel et culturel des Premières Nations.
Importance que le promoteur vérifie auprès des Premières Nations concernées les données du portrait socioéconomique sur ces dernières, notamment le nombre de membres appartenant à chacune des Premières Nations.
<b>Géologie, géochimie et risques géologiques</b>
Besoin d'informations sur l'aléa sismique dans la région, son influence potentielle sur la conception des structures et, si nécessaire, les considérations de conception relatives aux aléas sismiques (ou les codes/normes) qui seront suivies.
Besoin d'informations sur la stratigraphie des sols <sup>3</sup> au niveau des fondations du quai flottant.
Besoin d'informations sur le comportement des pieux ou piles du quai flottant en conditions statiques. <sup>4</sup>
Besoin d'informations sur le potentiel de liquéfaction des dépôts sableux et l'impact d'une liquéfaction éventuelle sur le comportement des pieux (option

<sup>3</sup> Succession des différentes couches géologiques ou strates.

<sup>4</sup> Le comportement des pieux ou piles du quai flottant en l'absence de séisme.

A) ou des piles (option B) lors d'un chargement sismique <sup>5</sup> conforme au modèle d'aléa sismique de 6 <sup>e</sup> génération du Canada.
Besoin d'informations sur le potentiel de génération d'un étalement latéral <sup>6</sup> sous chargement sismique au niveau du quai et de la zone d'entreposage.
Besoin d'informations sur l'impact d'un éventuel ramollissement cyclique <sup>7</sup> des argiles sur le comportement des pieux ou piles, selon la stratigraphie au niveau du quai.
<b>Généralités</b>
Importance de mieux structurer les projets de développement industriel et les infrastructures connexes et de produire un plan de développement régional afin de favoriser l'harmonisation des usages (industriel, résidentiel, agricole, récréatif, etc.) et de limiter les impacts négatifs sur les paysages et les écosystèmes.
Besoin d'informations sur les enjeux environnementaux, économiques et de sécurité associés au fait que le terminal portuaire existant de Saint-Joseph-de-Sorel est sollicité au maximum de sa capacité avec des pointes obligeant parfois jusqu'à 30 jours d'attente avant déchargement.
Besoin d'informations sur les types de marchandise qui seraient transbordés au terminal projeté et les modes d'entreposages associés à ces marchandises (vrac solide, vrac liquide, hydrocarbures, etc.).
Besoin d'informations sur la raison pour laquelle l'avis de projet à la province stipule que le projet pourrait accueillir en phase d'exploitation environ 75 navires par année, alors que la description de projet initiale transmise à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada stipule que le projet pourrait accueillir environ 35 navires par année.
Besoin d'informations sur l'impact de l'expansion projeté du port de Trois-Rivières et l'expansion possible du port de Bécancour sur l'énoncé du promoteur à l'effet que le terminal portuaire de Saint-Joseph-de-Sorel (exploité par le même promoteur) est actuellement au maximum de sa capacité et que cette congestion entraîne des temps d'attente importants pour les navires (jusqu'à 30 jours avant le déchargement en haute saison).
Besoin d'informations sur les avantages financiers que retire la Ville de Sorel-Tracy lorsque des navires sont en mouillage à proximité du territoire de la ville.
<b>Mesures d'atténuation, de compensation et de suivi</b>
Importance de mettre en place des mesures d'atténuation afin d'éviter la propagation d'espèces exotiques envahissantes dans le milieu naturel.
Besoin d'informations sur la possibilité de maintenir ou mettre en place des écrans de verdure autour du site pour atténuer les nuisances du projet.

<sup>5</sup> Simulation d'un mouvement sismique (oscillation, tremblement).

<sup>6</sup> Type de glissement de terrain qui se produit dans les dépôts sableux lors d'un séisme.

<sup>7</sup> Perte de résistance du sol argileux causée par une contrainte (tremblement) cyclique.

Importance de compenser les empiétements sur la nature, les berges et les battures, en récupérant des superficies aux valeurs écologiques équivalentes à partir de sites immédiats dont les développements ou les constructions antérieures auront occupé les berges ou les battures ou des milieux humides riverains.
Importance de contrôler et minimiser les effets du projet sur les espèces fauniques et floristiques.
Préoccupations par rapport aux différences possibles entre les effets estimés et les effets réels du projet, ainsi que par rapport aux différences possibles entre l'efficacité estimée et l'efficacité réelle des mesures d'atténuation.
<b>Milieux humides</b>
Besoin d'informations sur la présence de terres humides (bogs, fens, marais, marécages, et des milieux humides de classe eaux peu profondes) dans la zone du projet, ou reliées hydrologiquement à la zone du projet, qui pourraient être directement affectées par les activités du projet.
Besoin d'informations sur les effets indirects potentiels du projet sur les milieux humides ou les fonctions des milieux humides.
<b>Oiseaux migrateurs et espèces en péril</b>
Besoin d'informations sur les effets potentiels de chacune des phases du projet sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril inscrites à la Liste des espèces en péril figurant à l'Annexe 1 de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> et leur habitat, leur utilisation de l'habitat et l'habitat essentiel dans la zone du projet.
Besoin d'informations sur la quantité, la durée, la fréquence, le moment et les effets des perturbations sensorielles (lumière, bruit, vibrations, présence des travailleurs, etc.) sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril.
Besoin d'un résumé précis des meilleures informations disponibles sur le potentiel de présence d'oiseaux migrateurs dans la zone du projet.
Besoin d'informations sur les mesures d'atténuation à prendre pour réduire les impacts sur les oiseaux migrateurs, y compris les espèces inscrites à l'annexe 1 de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> et les espèces évaluées comme étant en péril par le Comité sur la situation de la faune au Canada (COSEPAC).
Besoin d'informations sur la volonté du promoteur de mener d'autres inventaires, notamment l'hiver, pour représenter adéquatement les variations saisonnières et annuelles dans le potentiel de présence d'oiseaux migrateurs dans la zone du projet.
Besoin d'informations sur les méthodologies d'inventaires d'oiseaux antérieurs cités dans la description initiale du projet, ainsi que les méthodologies pour tous les futurs inventaires sur le terrain.

Besoin d'informations sur les impacts positifs que le projet aurait sur les écosystèmes (contribution du projet à la durabilité).
Besoin d'information sur les besoins anticipés de permis en vertu de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> pendant toutes les phases du projet, y compris pour la petite chauve-souris brune, la pipistrelle de l'Est, la chauve-souris nordique, l'hirondelle rustique, la grive des bois, le gros-bec errant, le goglu des prés, l'hirondelle de rivage et l'engoulevent bois-pourri.
Besoin d'un résumé précis des meilleures informations disponibles sur le potentiel de présence d'espèces en péril, leurs habitats potentiels et les exigences écologiques des espèces dont la distribution recoupe la zone d'étude, ainsi que les méthodologies d'inventaires cités dans la description initiale du projet et les méthodologies pour tous les futurs inventaires sur le terrain.
Besoins des conclusions raisonnables, basées sur les meilleures informations disponibles, sur les effets potentiels du projet sur les espèces en péril, y compris les espèces inscrites à l'annexe 1 de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> et les espèces évaluées comme étant en péril par le Comité sur la situation de la faune au Canada (COSEPAC).
Besoin d'une description des mesures d'atténuation à prendre pour réduire les impacts sur les espèces en péril, y compris les espèces inscrites à l'annexe 1 de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> et les espèces évaluées comme étant en péril par le Comité sur la situation de la faune au Canada (COSEPAC).
Importance que des travaux correctifs, en plus des travaux d'atténuation et de compensation, soient réalisés pour respecter les seuils écologiques compte tenu du nombre d'espèces en danger, menacées et vulnérables présentes dans la zone du projet et des effets cumulatifs qui affectent déjà ces espèces.
<b>Poisson et habitat du poisson</b>
Besoin d'informations sur les déplacements connus des espèces de poissons migrateurs dans le secteur, telles que l'anguille d'Amérique et l'alose savoureuse.
Besoin d'informations sur le chevauchement d'herbiers avec les infrastructures projetées, entre autres ceux identifiés H03 et H04 à la carte 5 de la description initiale du projet.
Besoin d'informations sur les changements qui pourraient survenir au niveau des herbiers présents au site du projet et à proximité, particulièrement en lien avec les activités de construction, les infrastructures permanentes projetées et les activités d'exploitation.

<p>Besoin d'informations sur les méthodes de travail durant la phase de construction afin d'évaluer les risques d'impact sur les herbiers présents au site du projet et en aval, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La méthode finale de mise en place des pieux;</li><li>• Le travail par barge ou la mise en place d'ouvrages temporaires (jetées, batardeaux, etc.), si nécessaires, pour la mise en place des infrastructures;</li><li>• Les mesures d'évitement ou d'atténuation adaptées aux méthodes de travail.</li></ul>
<p>Besoin d'informations sur la période d'intervention en eau et l'évaluation des risques de modifier notamment les comportements d'alimentation d'individus de chevalier cuivré dans les herbiers présents au site du projet ou d'impacter les herbiers présents en aval (p.ex. par apport sédimentaire).</p>
<p>Besoin d'informations sur les méthodes de travail et les effets anticipés sur le poisson et son habitat, ainsi que sur les éléments du programme de surveillance et de suivi à mettre en place, notamment pour documenter de possibles effets sur les herbiers avoisinants.</p>
<p>Besoin d'informations sur les impacts du projet sur le poisson et son habitat, notamment les impacts sur la perte et la fragmentation cumulatives de l'habitat, les espèces en péril, les habitats du poisson en aval du projet, l'érosion du littoral et le bruit sous-marin.</p>
<p>Besoin d'informations sur la bathymétrie<sup>8</sup> du site et de son voisinage.</p>
<p>Préoccupations sur le choix, la réalisation et le suivi des mesures de compensation des impacts du projet sur le poisson et son habitat.</p>
<p>Préoccupations par rapport aux impacts potentiels du projet sur le chevalier cuivré (espèce endémique au Canada) et son habitat. Notamment les effets du projet sur les herbiers en eau peu profonde qui font déjà face à plusieurs menaces (érosion et augmentation des matières en suspension, artificialisation des berges et projets industriels en rive, introduction et propagation d'espèces envahissantes, dérangement par la navigation, etc.).</p>
<p>Préoccupations par rapport à l'impact du projet sur la propagation de la moule zébrée, espèce exotique envahissante qui a besoin de surfaces solides pour se fixer et qui compétitionne les mollusques indigènes qui servent à l'alimentation du chevalier cuivré.</p>
<p>Importance de faire appel au principe de précaution dans l'évaluation des effets du projet sur le chevalier cuivré et son habitat compte tenu de la situation de l'espèce et de l'existence du Programme de rétablissement du chevalier cuivré.</p>

---

<sup>8</sup> Mesure des profondeurs et du relief des fonds marins, des lacs et des cours d'eau.

Besoin d'informations sur la nécessité ou non de procéder à du dragage durant les phases de construction et d'exploitation du projet.
Besoin d'une estimation de l'empreinte du projet dans le milieu aquatique (principales infrastructures, structures et installations permanentes).
Importance que la liste des principaux enjeux et commentaires de la description initiale de projet soit modifiée pour inclure : la perte et la fragmentation cumulatives de l'habitat, l'érosion du littoral, l'impact sur l'habitat essentiel désigné du chevalier cuivré, les impacts sur les espèces de poissons migrateurs, l'augmentation du trafic maritime dans la Voie maritime du Saint-Laurent, ainsi que le trafic de camions et de trains dans Kahnawà:ke.
<b>Qualité de l'eau, des sédiments et des sols</b>
Besoin de renseignements récents permettant de documenter l'état de référence de la qualité des sols, de l'eau (surface et souterraine) et des sédiments.
Besoin d'informations sur les effets potentiels du projet sur la qualité des sols, de l'eau (surface et souterraine) et des sédiments, ainsi que sur les mesures d'atténuation appropriées.
Besoin d'informations sur les effets cumulatifs potentiels sur la qualité de l'eau du projet et d'autres projets prévisibles dans la région.